

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 905e séance tenue en date du 15 mai 2001

Date d'adoption du procès-verbal : le 5 juin 2001

INFORMATION OFFICIELLE

E-905-5 PROGICIELS D'INFORMATION DE GESTION

le Comité exécutif

- 1. approuve le projet relatif à la révision des systèmes d'information de gestion selon le document A-16/905^e/341 déposé aux archives ;
- 2. approuve le plan de financement pour la première phase du projet PIGE selon le même document ;
- 3. autorise le lancement de l'appel d'offres pour le choix d'un fournisseur ERP unique et pour le choix d'un intégrateur.

E-905-6 CRÉATION D'UNE UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE APPELÉE LABORATOIRE INTERNATIONAL SUR LES MATÉRIAUX ÉLECTRO-ACTIFS (LIME) AVEC LE CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE FRANCE (CNRS)

le Comité exécutif

- crée une unité mixte de recherche appelée Laboratoire international sur les matériaux électro-actifs (LIME) qui relèvera du décanat de la Faculté des arts et des sciences (FAS) selon le document A-16/905^e/342 déposé aux archives, pour une durée de quatre ans renouvelable, rétroactivement au 1^{er} juin 2001;
- 2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à passer tout acte et à poser tout geste afin de donner plein effet à la création de cette unité.

E-905-7 PROJET ACDI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES MST EN AFRIQUE DE L'OUEST (PHASE 3)

le Comité exécutif autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer les documents suivants relatifs au projet concernant la lutte contre le sida et les MST en Afrique de l'Ouest (phase 3), pour et au nom de l'Université :

 l'accord de contribution avec l'ACDI selon le document A-16/905^e/353 déposé aux archives, cet accord ayant déjà été soumis au Bureau des affaires juridiques, et ce, conditionnellement à la signature de l'entente de consortium;



DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 905e séance tenue en date du 15 mai 2001

Date d'adoption du procès-verbal : le 5 juin 2001

INFORMATION OFFICIELLE

2. l'entente de consortium sous réserve des commentaires formulés par le Bureau des affaires juridiques dans le document A-16/905^e/353.1, étant entendu que le projet d'entente devra être soumis audit Bureau.

E-905-8.1 <u>CONTRAT D'AFFILIATION AVEC LE CLSC CÔTE-DES-NEIGES</u>

le Comité exécutif,

- 1. approuve le Contrat d'affiliation entre l'Université de Montréal et le CLSC Côte-des-Neiges, selon le document A-16/905^e/354 déposé aux archives ;
- 2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université.

E-905-8.2 CONTRAT D'AFFILIATION AVEC LES CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL

le Comité exécutif,

- approuve le Contrat d'affiliation entre l'Université de Montréal et les Centres Jeunesse de Montréal, selon le document A-16/905^e/355 déposé aux archives;
- 2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit contrat pour et au nom de l'Université.

E-905-9 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES CANADA-QUÉBEC 2000

le Comité exécutif, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec 2000, donne son appui aux projets suivants :

- projet de réfection et d'amélioration du réseau d'aqueduc pour un montant de 5,3
 M\$ en coûts de construction ;
- 2. projet de travaux routiers pour un montant de 4 M\$ en coûts de construction ;
- 3. projet de financement d'une partie des rénovations du CEPSUM pour une somme de 10 M\$ en coûts de construction ;



DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 905e séance tenue en date du 15 mai 2001

Date d'adoption du procès-verbal : le 5 juin 2001

INFORMATION OFFICIELLE

étant entendu que, si les projets soumis étaient retenus et mis en œuvre, l'Université de Montréal contribuera pour la quote-part qui lui reviendrait dans le financement des projets.

E-905-10 CONTRAT RELATIF À L'IMPLANTATION ET LA LOCATION D'UN SYSTÈME NUMÉRIQUE D'IMPRESSION POUR LE SERVICE DE POLYCOPIE

le Comité exécutif

- accorde à la firme Danka Canada, soumissionnaire conforme, le contrat pour l'implantation et la location d'un système numérique d'impression pour le Service de polycopie de l'Université de Montréal, selon le document A-16/905^e/344 déposé aux archives :
- autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer, après validation par le Bureau des affaires juridiques, tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.

E-905-11 <u>AUTORISATION DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DES RÉSIDENCES</u>

le Comité exécutif autorise un financement additionnel de 2,3 millions au montant de 10 millions déjà approuvé pour la rénovation des résidences, pour un total des coûts de 12, 3 millions.

E-905-12 OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU PAVILLON 3200 JEAN-BRILLANT

le Comité exécutif

- accorde à la firme « S.C.I. SPENOVA CONSTRUCTION INC. », le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de construction en entreprise générale relatif aux travaux d'aménagement du Carrefour des technologies de l'information et de la communication au Pavillon 3200, Jean-Brillant, selon le document A-16/905/346 déposé aux archives;
- 2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, à signer tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à ce qui précède.



DOCUMENTS OFFICIELS

Page 4 de 5

INFORMATION OFFICIELLE

COMITÉ EXÉCUTIF

Résolutions adoptées à la 905e séance tenue en date du 15 mai 2001

Date d'adoption du procès-verbal : le 5 juin 2001

E-905-13 <u>DOCTORAT HONORIS CAUSA</u>

le Comité exécutif, à l'occasion d'une collation spéciale des grades, décerne le doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document A-16/905^e/347.1 déposé aux archives.

E-905-14.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/905^e/349.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-905-14.2 <u>DÉMISSION</u>

le Comité exécutif accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/905^e/341.1 déposé aux archives.

E-905-14.3 <u>NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE DÉMISSION</u>

le Comité exécutif nomme, en vertu de l'article 29.03A alinéa e), Mme Manon Théorêt, vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences de l'éducation, membre du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente pour un nouveau mandat de trois ans échéant le 31 mai 2004.

E-905-15.1 <u>NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE DOYEN À LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE</u>

le Comité exécutif nomme M. Jean-Marc Boudrias administrateur exerçant les fonctions de doyen à la Faculté de l'éducation permanente, à compter du 1^{er} juin 2001 et jusqu'à la nomination d'un doyen ou d'une doyenne, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2001.



DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 905e séance tenue en date du 15 mai 2001

Date d'adoption du procès-verbal : le 5 juin 2001

INFORMATION OFFICIELLE

E-905-15.2 <u>TECHNOPOLE-MONTRÉAL</u>: <u>PROTOCOLE</u> À <u>INTERVENIR ENTRE</u> <u>L'UNIVERSITÉ ET L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>

le Comité exécutif

- approuve le Protocole de développement relatif au projet Technopole-Montréal à intervenir entre l'Université de Montréal et l'École Polytechnique selon les documents A-16/903^e/335 et A-16/905^e/339 déposés aux archives;
- 2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit protocole pour et au nom de l'Université.

E-905-16.1 GRADES SUPÉRIEURS

le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents de la série A-16/905^e/351 (351 et 351.1) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-905-16.2 PREMIERS GRADES

le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/905^e/352 (série 352 à 352.12) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général, Michel Lespérance